

numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

36^e année n^o 9 décembre 2019

VENI, VIDI... PARTI? LES PARCOURS DES MIGRANTS VAUDOIS

La moitié des migrants qui se sont installés dans le canton de Vaud durant la période 2013-2017 vient d'un pays européen et un quart d'un autre canton suisse. Etudiants ou jeunes actifs pour la plupart, les migrants internationaux s'installent souvent dans les centres urbains, tandis que les nouveaux arrivants en provenance d'un autre canton s'implantent aussi à proximité des frontières de leur canton de provenance. Si les personnes arrivées depuis un autre canton tendent à s'installer durablement, les migrants internationaux sont nombreux à rentrer dans leur pays d'origine.

Le canton de Vaud est terre d'immigration. Enregistrant généralement un solde migratoire positif, le canton doit en effet la majeure partie de sa croissance démographique au surplus des arrivées sur les départs. Au-delà de son effet sur la croissance de la population, la migration internationale et intercantonale induit aussi une forte rotation sur le marché du logement. Pendant la période 2013-2017, on observe ainsi 202 700 arrivées et 152 400 départs.

EUROPÉENS ET ROMANDS

Parmi les personnes immigrées dans le canton de Vaud au cours de la période 2013-2017, trois quarts arrivent depuis l'étranger: 51 % proviennent d'un pays européen, 11 % d'Asie et 8 % des Amériques. La majorité de ces migrants internationaux sont des ressortissants de l'Union européenne: 21 % sont Français, 10 % Portugais et 7 % Italiens. Néanmoins, 11 % possèdent un passeport à croix blanche. Deux tiers des non-Suisses arrivant de l'étranger se voient attribuer une autorisation de séjour (permis B), 16 % une autorisation de courte durée

(permis L) et 4 % sont des requérants d'asile (permis N).

Les personnes arrivant sur sol vaudois en provenance d'un autre canton sont majoritairement de nationalité suisse (59 %), 10 % sont Français, 7 % Portugais et 4 % Italiens. Quatre migrants intercantonaux sur cinq arrivent d'ailleurs depuis un autre canton romand: 29 % de Genève et 21 % de Fribourg.

ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS

Les immigrés sont plus jeunes que la moyenne. Lorsqu'ils arrivent dans le canton de Vaud, ils ont en moyenne 29 ans, et plus de la moitié d'entre eux ont entre 16 et 32 ans. Les personnes arrivant en provenance de l'étranger s'avèrent d'ailleurs plus jeunes (28 ans en moyenne) que celles venant d'un autre canton (32 ans en moyenne). Parmi les premières, on compte de nombreux étudiants débutants (typiquement âgés de 18 ans) ou avancés (commençant par exemple un cursus de maîtrise à 22 ans), alors que, parmi ceux venant d'un autre canton, les jeunes actifs semblent proportionnellement plus nombreux.

1-3 Veni, vidi... parti? Les parcours des migrants vaudois
www.stat.vd.ch/migrations

4 Trois Suisses sur dix sont binationaux dans le canton

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.-

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Sylviane Brandt

Rédaction: Reto Schumacher (RS),
Léna Pasche (LP)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

DE L'ÉTRANGER VERS LES CENTRES

Même si la quasi-totalité des communes vaudoises accueillent de nouveaux arrivants, ces derniers s'installent de préférence dans les villes et dans les grandes communes : à leur arrivée, deux tiers des immigrants s'annoncent dans les trente communes les plus peuplées du canton, et 24 % à Lausanne.

L'attractivité relative des communes pour les immigrés se manifeste quand on tient compte de leur poids démographique. Les immigrants internationaux semblent ainsi être attirés par quatre régions [F1]. Dans cinq communes de l'agglomération lausannoise (A) (Lausanne, Crissier, Ecublens, Saint-Sulpice, Echandens) s'installent des migrants dont la composition par origine est proche de la moyenne cantonale : 64 % d'Européens, 13 % d'Asiatiques et 9 % d'Américains. Les villes de Vevey et de Montreux (B) ainsi que plusieurs communes des Alpes vaudoises (C) (notamment Leysin, Ollon et Gryon) attirent des personnes qui viennent plus souvent d'Asie (30 %), tandis que Coppet et ses communes voisines (D) accueillent davantage de migrants Américains (18 %).

D'AUTRES CANTONS VERS LES PÉRIPHÉRIES

Si les villes accueillent les migrants intercantonaux selon leur poids démographique, les communes situées aux frontières cantonales les attirent, compte tenu de leur population, plus particulièrement. Les nouveaux arrivants s'installant dans l'ouest du canton (E) viennent surtout du canton de Genève (76 %), alors que ceux déménageant dans le nord du district de Broye-Vully (F) ont notamment quitté les cantons de Fribourg (59 %) et de Neuchâtel (18 %). Les ressortissants neuchâtelois déménagent dans le nord du district Jura-Nord vaudois (G), tandis que la région de Bex (H) voit surtout s'installer des Valaisans. L'attraction relative qu'exerce la région s'étalant de Montreux

au Pays d'Enhaut (I) concerne à la fois les Valaisans et les Fribourgeois.

DE NOMBREUX MIGRANTS EN COLOCATION...

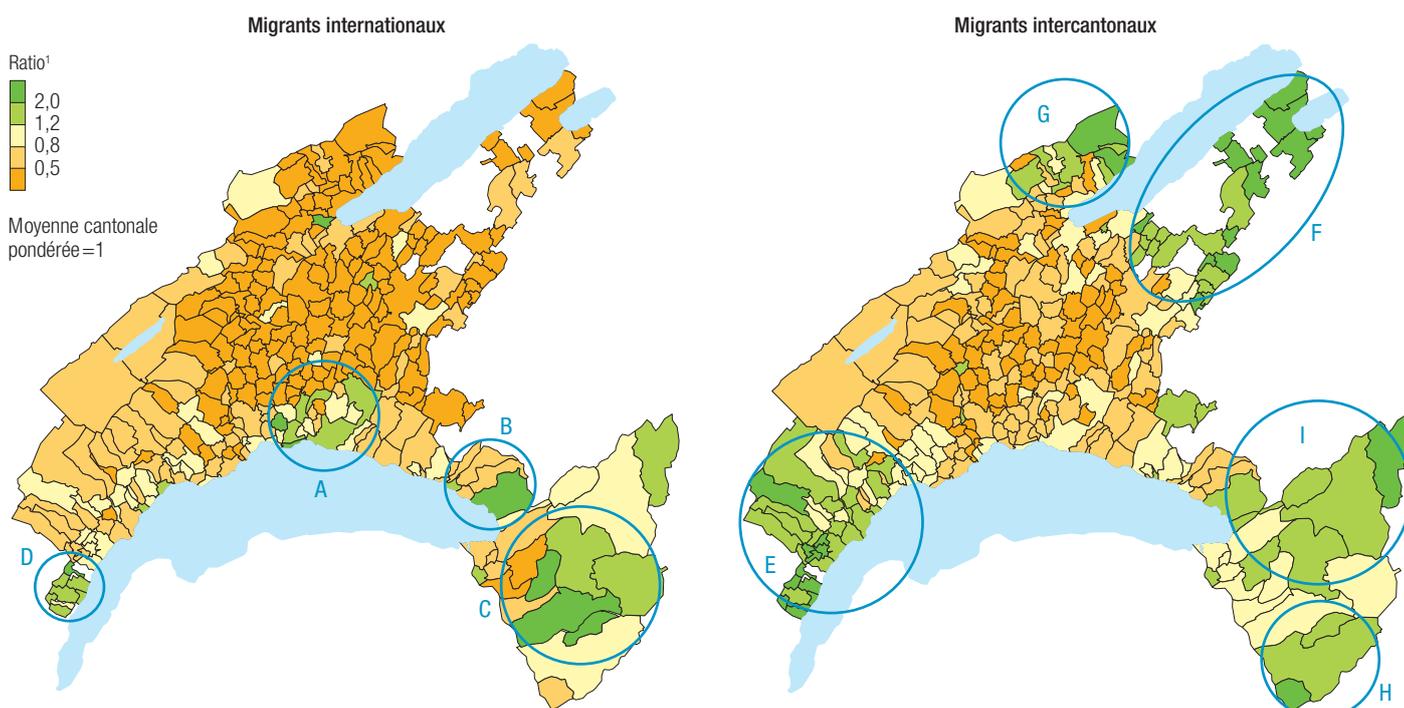
Les migrants arrivant d'un autre canton se logent presque tous en ménage privé, tandis que 19 % des nouveaux arrivants provenant de l'étranger s'installent en ménage collectif. C'est notamment le cas des jeunes de 16 à 24 ans (38 %), des détenteurs d'un permis de séjour de courte durée (24 %), des personnes admises provisoirement (45 %) et des requérants d'asile (85 %).

Parmi les nouveaux arrivants emménageant dans un logement privé, 17 % vivent seuls, 23 % avec un partenaire et 33 % font partie d'un ménage familial. Les colocations entre personnes indépendantes concernent 11 % des migrants en provenance de l'étranger et 6 % des personnes arrivant depuis un autre canton, mais seulement 2 % à 3 % de la population totale. Les migrants internationaux se font d'ailleurs souvent accueillir en tant que personne indépendante dans un ménage familial existant (12 %).

...ASPIRENT À LEUR PROPRE MÉNAGE...

Au bout d'une année de présence dans le canton, un quart des migrants ont changé de type de ménage, et après quatre ans c'est même la moitié. Ces changements sont surtout liés à l'âge, à la provenance et au type de ménage à l'arrivée, les jeunes adultes étant, toutes choses égales par ailleurs, les plus concernés, tout comme les migrants venant de l'étranger et ceux vivant en colocation ou sans lien avec le noyau familial du ménage. Ainsi, parmi les personnes vivant en colocation ou dans un ménage sans faire partie du noyau familial, 18 % finissent par vivre seules et 10 % emménagent avec un/e partenaire. Un cinquième des migrants vivant seuls à l'arrivée se met d'ailleurs en couple, et 20 % de ceux qui vivent d'abord avec un partenaire fondent une famille.

[F1] ATTRACTIVITÉ RELATIVE DES COMMUNES, VAUD, 2013-2017



¹ Proportion d'immigrés arrivés dans une commune donnée, divisée par le poids démographique de la commune en question.

...ET CHANGENT DE LOGEMENT...

Une partie de ces changements de type de ménage va de pair avec un déménagement. Après un an de présence dans le canton, 19 % des migrants ont changé de logement et, au bout de trois ans de résidence, ils sont 41 % à avoir quitté leur logement initial. Dans la population totale, ces taux sont nettement plus bas: ils se montent respectivement à 9 % et 26 %¹. Ce lien entre migration et mobilité résidentielle s'explique notamment par le comportement des jeunes migrants de provenance étrangère, vivant souvent en colocation ou en tant que personne indépendante dans un ménage familial, et qui souhaitent notamment améliorer leurs conditions de logement.

...VOIRE DE COMMUNE

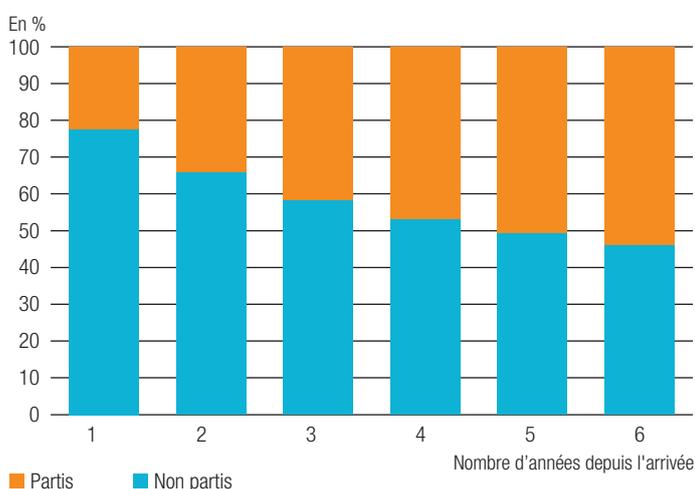
Lorsque les migrants déménagent à l'intérieur du canton, ils changent souvent de commune. Un an après leur arrivée sur sol vaudois, 15 % des nouveaux arrivants se sont installés dans une autre commune et, au bout de trois ans, ils sont 31 % à avoir quitté leur première commune d'accueil. Ces changements de commune sont particulièrement nombreux parmi les migrants internationaux: 18 % d'entre eux déménagent dans une autre commune durant leur première année de présence, contre seulement 8 % parmi les personnes arrivant d'un autre canton suisse.

DES JEUNES TRÈS MOBILES...

Tous les migrants ne restent pas durablement dans le canton. Plus d'une personne sur cinq reste moins d'un an sur sol vaudois, et une courte majorité des migrants a quitté le canton cinq ans après son arrivée. La durée médiane de séjour des nouveaux arrivants s'élève à environ cinq ans [F2].

La propension des migrants à repartir est notamment liée à l'âge, à leur provenance, au type de permis délivré et au type de ménage à l'arrivée. Toutes choses égales par ailleurs, les départs du canton sont ainsi particulièrement nombreux parmi les jeunes migrants de 20 à 24 ans, dont sans doute des étudiants qui repartent après l'obtention d'un diplôme. Les personnes en provenance de l'étranger repartent plus souvent et plus rapidement que celles arrivant d'un autre canton: quatre ans après leur arrivée, plus de 50 % des migrants internationaux ont quitté le canton, contre moins d'un tiers parmi les migrants intercantonaux. Le fait que

[F2] MIGRANTS SELON LA DURÉE DE SÉJOUR, VAUD, 2013-2018



Données et méthode

Le registre cantonal des personnes permet de suivre les nouveaux arrivants de leur arrivée à leur départ éventuel, tout en observant leur parcours dans le canton. Cette étude porte sur 191 575 personnes arrivées entre 2013 et 2017, totalisant 202 710 arrivées. Elles sont suivies jusqu'à leur départ ou leur décès éventuel, l'observation s'arrêtant fin 2018. Les propensions à changer de type de ménage, de logement, de commune et à quitter le canton sont calculées selon la méthode de la table actuarielle.

les détenteurs d'un permis de courte durée et les migrants vivant en ménage collectif repartent rapidement montre simplement la cohérence de leur projet migratoire: opter pour une chambre en foyer fait sens pour une personne prévoyant de rester seulement quelques mois.

... QUI RENTRENT AU PAYS

Trois quarts des migrants quittant le canton de Vaud partent à l'étranger, et un quart s'installe dans un autre canton. Parmi les personnes arrivées dans le canton en provenance de l'étranger, 83 % partent vivre dans un pays étranger quand ils quittent le canton, contre 30 % des migrants arrivés depuis un autre canton suisse. Presque deux tiers des personnes quittant la Suisse vont dans un pays européen (23 % en France, 7 % au Portugal et 6 % en Italie), 18 % partent en direction d'un pays asiatique (7 % en Chine) et 13 % s'installent dans un pays américain (6 % aux Etats-Unis). A noter que trois quarts des migrants rentrent dans leur pays d'origine quand ils quittent la Suisse.

Parmi les personnes s'installant dans un autre canton, 29 % déménagent en terres fribourgeoises, 21 % vont dans le canton de Genève et 18 % prennent résidence dans une commune neuchâtelaise. Si les migrants en provenance d'un autre canton sont peu enclins à quitter le canton de Vaud, ils sont également nombreux à rentrer dans leur canton de provenance (deux tiers) quand ils vont habiter dans un autre canton.

DES PARCOURS DE MIGRATION DIVERS

Le canton de Vaud accueille différents types de migrants dont les parcours se distinguent à plusieurs niveaux. Les personnes en provenance des cantons voisins, en bonne partie des jeunes actifs avec ou sans famille, s'installent à la fois dans les centres et dans les communes près de leur canton de provenance. Elles changent rarement de commune et restent généralement durablement dans le canton.

Les migrants internationaux – pour la plupart de jeunes européens, dont de nombreux étudiants – s'implantent surtout dans les centres urbains et se caractérisent par des parcours plus hétérogènes. Si certains ne viennent que pour quelques mois et logent régulièrement en foyer ou en colocation, d'autres prévoient de rester plus longtemps, déménagent à l'intérieur du canton et façonnent, par leur mobilité résidentielle, la répartition spatiale de la population vaudoise. | RS

¹ « Mobilité: en trois ans, un quart des Vaudois déménagent ». Numerus 9/2016.

Sources des données: Registre cantonal des personnes.



TROIS SUISSES SUR DIX SONT BINATIONAUX DANS LE CANTON

Quelque 128 400 résidents vaudois de nationalité suisse possèdent une deuxième ou une troisième nationalité, soit 29 % d'entre eux. La deuxième nationalité est le plus fréquemment française, italienne, espagnole ou portugaise. 40 % des binationaux sont suisses de naissance et 60 % ont obtenu la nationalité suisse par naturalisation. Les jeunes et les femmes ont plus souvent une deuxième nationalité que la moyenne.

Dans le canton de Vaud, en 2017, quelque 128 400 résidents suisses âgés de 15 ans et plus possèdent une ou plusieurs autres nationalités^{1,2} [T1]. Cela représente 29% de la population de nationalité suisse. Cette part est plus élevée dans le canton de Vaud qu'en moyenne suisse (18%). Vaud se situe au troisième rang des cantons, à quasi égalité avec le Tessin (30%), mais loin derrière Genève (46%). Les Suisses binationaux sont proportionnellement plus nombreux dans les cantons qui ont une importante population étrangère et un fort taux de naturalisation.

LES NATURALISATIONS ONT LE VENT EN POUPE DANS LE CANTON

Dans le canton de Vaud, les Suisses binationaux sont 40 % à être suisses de naissance et 60 % à avoir obtenu la nationalité suisse par naturalisation.

Au cours des vingt dernières années, 91 200 personnes ont acquis la nationalité suisse. Un engouement sans précédent s'observe depuis 2016, avec plus de 7000 acquisitions par an. Les nouvelles exigences de la loi sur la nationalité (2018) ont sans doute encouragé beaucoup de personnes à se lancer dans la procédure avant son entrée en vigueur.

Les raisons de se naturaliser sont toutefois individuelles et les freins sont aussi nombreux que les incitations. Alors que la Suisse autorise la double-nationalité sans restriction depuis 1992, ce n'est pas le cas de tous les pays, y compris parmi ceux de l'Union européenne, comme par exemple l'Autriche et les Pays-Bas.

LES BINATIONAUX SONT LE PLUS SOUVENT FRANÇAIS OU ITALIENS

A l'image des communautés étrangères les plus présentes dans le canton, les double-nationaux ont souvent une deuxième nationalité d'un pays de l'UE-28/AELE (71 %) [F1] [F1]. Celle-ci est le plus fréquemment française (26 %), italienne (19 %), espagnole (6 %) ou portugaise (6 %).

Les binationaux suisses et portugais sont peu nombreux (6 % des binationaux) en regard de l'importance de la communauté portugaise dans le canton (23 % de la population étrangère). Cela reflète une présence plus récente dans le canton et une propension moindre à se naturaliser dans cette communauté, bien qu'avec le temps, la tendance soit à la hausse.

A l'inverse, la part des binationaux suisses et français est plus importante que celle de la communauté française (26 % contre 20 %). C'est aussi le cas pour les binationaux suisses

et italiens (19 % contre 13 %), illustrant à la fois leur ancienneté et l'importance de leur présence dans le canton.

UNE MAJORITÉ DE JEUNES PARMIS LES BINATIONAUX...

Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus nombreux à avoir une double-nationalité, comparativement à toutes les autres tranches d'âges. Ils bénéficient en effet de conditions facilitées pour la naturalisation et sont plus souvent suisses de naissance. Au final, 41 % des Suisses de 15 à 24 ans sont binationaux, contre 15 % des 65 ans et plus [F2].

...ET DE FEMMES

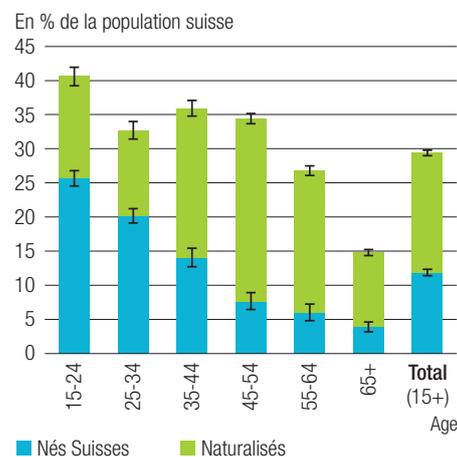
Parmi les binationaux, les femmes sont plus nombreuses (71 200 femmes contre 57 200 hommes, soit 55 % de femmes). Cette surreprésentation est liée aux mariages mixtes, plus fréquents entre une femme étrangère et un homme suisse que l'inverse, même si cela s'équilibre avec le temps. En outre, jusqu'en 1992, les femmes étrangères obtenaient automatiquement la nationalité suisse lorsqu'elles épousaient un Suisse. | LP

¹ L'univers de référence du Relevé structurel correspond à la population âgée de 15 ans et plus.

² On utilise le terme « binational » pour se référer aux personnes possédant la nationalité suisse et au moins une autre nationalité. On ne tient pas compte ici des binationaux étrangers (personnes étrangères avec une ou plusieurs autre(s) nationalité(s) étrangère(s)).

Source des données : OFS, Relevé structurel. SEM.

[F2] DOUBLE-NATIONAUX, VAUD, 2017



I Intervalle de confiance à 95%.

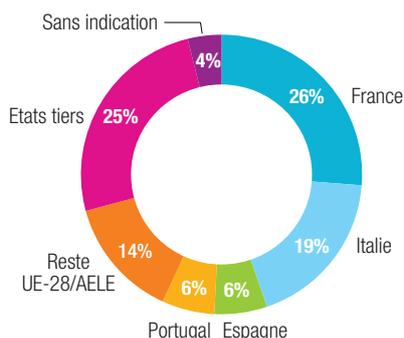
[T1] DOUBLE-NATIONAUX¹ SELON LA DEUXIÈME NATIONALITÉ, VAUD, 2017

	Effectif	± en %	Proportion en %
Total	128 400	2,0	100,0
UE-28/AELE, dont:	90 900	2,4	70,8
France	33 700	4,2	26,2
Italie	23 800	5,0	18,5
Espagne	7 800	8,9	6,1
Portugal	7 800	8,9	6,1
Etats tiers	32 500	4,3	25,3
Sans indication	5 000	11,0	3,9

¹ Agés de 15 ans et plus.

± : Intervalle de confiance à 95 %.

[F1] DOUBLE-NATIONAUX¹ SELON LA DEUXIÈME NATIONALITÉ, VAUD, 2017



¹ Agés de 15 ans et plus.